



Choc des savoirs : assez des fausses solutions !

samedi 3 février 2024, par [CGT educ'action](#)



Pour en savoir plus, lire et télécharger en cliquant sur la vignette ci-dessous notre 4 pages spécial "Choc des savoirs" :

la cgt
EDUC'ACTION

CHOC DES SAVOIRS...
OUTIL AU SERVICE DU SÉPARATISME ET DU TRI

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

EDITO

Avant sa promotion Adair, l'école fléchit. Elle aura eu le temps d'annoncer sa réforme « Choc des savoirs » issue de la mission « exigence des savoirs » menée en 6 petites semaines et sans véritable concertation avec les organisations syndicales. Comme si le scénario était écrit d'avance...

Ce projet vise à aller au bout de la vision réactionnaire de Blanquer, le talent de communicant en plus et le discours ouvertement anti-prof en moins, du moins jusqu'à la nomination de la nouvelle ministre.

C'est la continuité du projet de contre-réforme de la voie pro s'inscrivant dans la logique de libéralisation du marché du travail, assignant la formation des jeunes aux seuls besoins du bassin d'emploi et les élèves à leur classe et à leur lieu de vie. C'est le renforcement du tri social officiel introduit par la réforme du lycée de Blanquer. Si la volonté de créer des groupes de niveaux s'est heurtée à une profession mobilisée et aux réalités budgétaires, le retour du redoublement précocé, la création des prépa secondes ou les objectifs de réorientation des programmes dessinent le projet d'école réactionnaire que souhaite imposer le gouvernement. La violence de classe de cette politique de séparatisme scolaire est éblouissante en plus d'être inefficace pour remédier à la difficulté scolaire.

L'École Macron/Atta/Belloubet, c'est l'école du séparatisme, entre le public et le privé et désormais entre les élèves selon leur niveau scolaire.

C'est celle du cliché et du « bon sens pris de chez vous » démagogique : un élève n'a pas réussi son année ? Stage d'été sans redoublement (du moins parce que le redoublement coûte cher) et ça ira mieux ! Ou il n'a pas eu son DNB ? Prépa lycée et classe de régulation ! En couplant ces mesures à l'expérimentation de Furber, l'annonce chaque année de la généralisation du SMU (encore faut-il trouver les 2 milliards € nécessaires) et l'apprentissage de la Marseillaise, Macron nous repasse le film en noir et blanc d'une école issue d'un passé fantasmé, mais où l'immense majorité des élèves n'aurait pas joué au jeu.

Et comme toute annonce gouvernementale, rien n'est prêt. Les personnels vont devoir se débrouiller pour les appliquer avec les moyens de bord : refonte des programmes de

maternelle et du cycle 2, labellisation des manuels en 6 mois, moyens insuffisants (et manque d'enseignants de français et de mathématiques) pour la mise en place des groupes...

Et que dire d'annonces dont on ne connaît aucune conséquence ? L'épreuve anticipée de mathématiques en 1ère signifie-t-elle la fin de l'enseignement scientifique ou de mathématiques en terminale ? Financement des cours de théâtre au détriment d'autres disciplines ? Quel est le doublement des heures d'EMC ?

Renoncer à toute ambition émancipatrice de l'école, c'est tourner le dos à ce qui donne du sens à nos métiers et ne pas améliorer nos conditions de travail. Celui-ci se dégrade du fait du manque de moyens pour faire réussir nos élèves et de la vision idéologique de l'école réactionnaire du tri social et de la négation de la liberté pédagogique.

**CONTRE CETTE CRASSE DE TRUITE
AMBITION ÉMANCIPATRICE DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE LAÏQUE ET GRATUITE.
MOBILISONS NOUS !**



Maj 7 mars 2024 : En audience avec les organisations représentatives le 7 mars, Nicole Belloubet a rendu ses arbitrages sur l'organisation des groupes de niveau de 6ème et 5ème en mathématiques et français à la rentrée 2024. La ministre a annoncé la disparition de la notion de niveau de l'arrêté présenté au CSE du 8 février et rejeté à l'unanimité. C'est une première victoire pour les personnels fortement mobilisés contre le tri social de leurs élèves.

La nouvelle version du texte n'a pas été communiquée aux organisations syndicales mais, elle semblerait, de façon alambiquée, ouvrir la voie à une remise en cause de l'obligation d'organiser l'intégralité des heures en groupes dans les deux disciplines.

La CGT Educ'action exige l'abandon pur et simple de l'arrêté et l'ouverture de discussions pour une réforme du collège lui donnant les moyens d'émanciper les élèves plutôt que de les trier.

Pour en savoir plus, lire et télécharger le communiqué de presse ci-dessous : "Choc des savoirs : amplifier la mobilisation pour son abandon complet"



Choc des savoirs : amplifier la mobilisation pour son abandon complet

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

En audience avec les signataires représentatives le 7 mars, Nicole Belloubet a rendu ses arbitrages sur l'organisation des groupes de niveau de 6^e et 5^e en mathématiques et français à la rentrée 2024.

Le ministre a annoncé la disparition de la notion de niveau de l'arrêté présenté au CSE du 8 février et rejeté à l'unanimité. C'est une première victoire pour les personnels fermement mobilisés contre le tri social de leurs élèves.

La nouvelle version du texte n'a pas été communiquée aux organisations syndicales mais, elle semblait, de façon ambiguë, ouvrir la voie à une remise en cause de l'obligation d'organiser l'intégralité des heures en groupes dans les deux disciplines.

Pour la CGT Éduc'Action, le nouvel arrêté et les consignes ministérielles de mise en œuvre ne doivent pas instaurer une saine à gas qui serait inscrite sur le plan pédagogique et dégraderait les conditions de travail des personnels. De même, cet arrêté ne doit pas confondre les établissements, pour son application, à devoir abandonner dédoubléments en langues ou sciences, projets pédagogiques ou options.

Elle demande donc l'abandon pur et simple de l'arrêté et l'ouverture de discussions pour une réforme du collège qui donnerait les moyens d'accompagner les élèves plutôt que de les trier.

Surtout le ministre confirme l'ensemble des autres mesures du « choc des savoirs » : nouveaux programmes, libération des manuels et généralisation à tous les cycles des évaluations nationales qui restreignent la liberté pédagogique et remettent en cause la professionnalité des enseignants ; tri social avec les « petite semaine » etc.

Ce n'est pas un « choc des savoirs » légitimant le système scolaire et le tri social dont a besoin l'Éducation nationale mais bien d'un choc des moyens, partout, suivant les besoins !

La CGT Éduc'Action exige l'abandon du Choc des Savoirs et de la réforme de la voie pro, des revalorisations salariales qui passent par une augmentation du point d'indice et des créations massives de postes.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'Action appelle les personnels à faire de la semaine du 11 mars une semaine de mobilisations, grèves, AG, heures d'information syndicale et tournées d'écoles, établissements et services...

Enfin elle appelle l'ensemble des personnels à être massivement en grève le 10 mars avec toute la fonction publique et à mettre en débat la reconduction du mouvement après le 10.

Montréal, le 7 mars 2024

CGT Éduc'Action

343, rue de Paris, Case 640 - MONTRÉAL, QUÉBEC

Tel : 51 53 82 76 30



www.cgteduc.fr



secre@cgteduc.fr



[cgteduc](https://www.facebook.com/cgteduc)



[cgteduc](https://twitter.com/cgteduc)



[cgteduc](https://www.instagram.com/cgteduc)

CP Choc des savoirs 7 mars 2024